



Prévention incendie & ATEX au travail

Vérifier les moyens, organiser l'évacuation, tracer la prévention et sécuriser les zones ATEX.

Un départ de feu ou une explosion se traite **avant l'événement** : analyse des risques, moyens adaptés, consignes visibles, exercices, formation et preuves de maintenance. Le réflexe terrain : **repérer** → **supprimer/maîtriser** → **alerter**

Quels risques repérer en priorité ?

Triangle du feu

Combustible + comburant + source de chaleur. Exemples : bois, solvants, gaz, étincelles, friction, surface chaude.

Propagation

Convection, rayonnement, projection, conduction. Les fumées chaudes et dégagements encombrés aggravent l'évacuation.

Hexagone ATEX

Produit en suspension + domaine d'explosivité + O₂ + ignition + confinement + dispersion suffisante.

Zones sensibles : ateliers, maintenance/réparation, chantier, stockage et dépotage, locaux électriques, cuisson, chaufferies, zones poussiéreuses et interventions par point chaud.

Question réflexe : le risque est-il intégré au DUERP et, en présence d'ATEX, au DRPCE avec zonage, mesures et responsables ?

Que faut-il vérifier sur site ?

- Extincteurs **visibles, accessibles, signalés** et maintenus.
- Au moins **1 extincteur eau pulvérisée 6 L / 200 m² et 1 appareil par niveau**, avec type adapté aux risques particuliers.
- Alarme, éclairage de sécurité, dégagements libres, plans et consignes affichées.
- Détection, désenfumage, RIA, colonnes ou extinction fixe si nécessaire.
- EAS / évacuation différée : signalisation, moyen d'alerte, éclairage et consignes.
- Interdiction fumer/vapoter, gestion des déchets, combustibles éloignés des sources chaudes.

Quels documents demander ou contrôler ?

Thème	Documents utiles	Ce qu'il faut vérifier	Preuve à conserver
Prévention incendie	DUERP, liste/plan d'actions, consignes incendie, plans évacuation/intervention.	Risques par zone, personnes exposées, mesures de suppression/limitation, échéances.	Version datée, actions responsables, photos non nominatives, levée des écarts.
Moyens & installations	Rapports extincteurs, alarme/SSI, désenfumage, éclairage, RIA, détection, registre sécurité.	Équipements en bon état, accessibles, adaptés au risque, observations corrigées.	Rapports, bons d'intervention, registre d'essais et visites périodiques.
Organisation	Liste guide-file/serre-file, équipiers, personnes chargées d'alerte et matériel.	Rôles connus, nouveaux arrivants informés, exercices et retours d'expérience.	Feuilles d'émergence, comptes rendus d'exercice, plan d'amélioration.
ATEX	DRPCE intégré au DUERP, zonage, FDS, inventaire produits, notices, permis de feu.	Sources d'émission, ventilation/captage, poussières, adéquation matériel ATEX.	Carte de zonage, marquages, consignes, autorisations de travaux, contrôles.

Comment décider de la priorité d'action ?

1

Supprimer

Éliminer la source de départ : combustible, chaleur, fuite, dépôt de poussière, surcharge électrique.

2

Limiter

Compartmenter, ventiler, désenfumer, isoler, nettoyer, contrôler les quantités stockées.

3

Préparer

Former, afficher, désigner les rôles, tester l'alarme et réaliser les exercices.

4

Tracer

Consigner essais, visites, exercices, écarts, actions et vérifications après travaux.

Réflexes à retenir

- Tout écart doit être relié à une action datée : responsable, délai, preuve attendue.
- Un extincteur bloqué, une alarme non testée ou une porte coupe-feu calée = action immédiate.
- Chaque changement de stockage, process, travaux ou organisation peut modifier le risque.
- Coactivité et maintenance : prévoir permis de feu, consignation et surveillance.

Prévention incendie & ATEX au travail

Zonage ATEX, réflexes d'évacuation, points de vigilance et références à citer.

Comment classer une zone ATEX ?

Présence d'atmosphère explosive	Gaz / vapeurs	Poussières	Réflexe de prévention
Présente en permanence, pendant de longues périodes ou fréquemment.	0	20	Supprimer la formation si possible ; matériel de catégorie adaptée ; accès strictement maîtrisé.
Susceptible d'apparaître occasionnellement en fonctionnement normal.	1	21	Maîtriser les émissions : captage, ventilation, nettoyage, surveillance, consignes d'exploitation.
Non susceptible en fonctionnement normal, ou seulement brièvement en cas de dysfonctionnement.	2	22	Prévoir les modes dégradés : maintenance, fuite, ouverture, arrêt/redémarrage, intervention extérieure.

Attention poussières : couches, dépôts et tas de poussières combustibles doivent être traités comme sources susceptibles de former une atmosphère explosive. Le zonage et les mesures sont formalisés dans le DRPCE.

Quels réflexes appliquer ?

- Identifier produits, volumes, poussières, sources de chaleur, opérations et modes dégradés.
- Tenir les extincteurs dégagés ; vérifier accessibilité, signalisation et adéquation au risque.
- Afficher les consignes ; vérifier que les salariés savent qui alerte, qui guide et où se regrouper.
- Prendre en compte l'évacuation des personnes handicapées : EAS, aide extérieure, moyens d'alerte.
- Former les nouveaux entrants et les intervenants extérieurs avant exposition au risque.
- Réaliser essais, visites et exercices au moins semestriels ; consigner dates, observations et actions.
- Après incident, exercice ou modification : mettre à jour DUERP, DRPCE, plans, consignes et formations.

Quels points de vigilance retenir ?

- **Travaux par point chaud** : permis de feu, consignation, surveillance après travaux, extincteur à proximité.
- **Maintenance / sous-traitants** : plan de prévention, zones temporaires, coactivité, travaux en mode dégradé.
- **Électricité / cuisson** : risques particuliers → type et nombre d'extincteurs adaptés.
- **Stockage** : limiter quantités, séparer incompatibles, éloigner des dégagements et sources d'ignition.
- **Poussières combustibles** : nettoyage documenté ; pas de soufflage générant un nuage explosif.
- **SSI inhibé / porte coupe-feu calée** : écart critique à corriger et tracer immédiatement.
- **ERP, ICPE, multi-occupants** : exigences complémentaires à croiser avec le Code du travail.

Que faire en cas de départ de feu ou d'alarme ?

1

Protéger

S'éloigner des fumées, fermer les portes sans verrouiller, ne pas se mettre en danger.

2

Alerter

Déclencher l'alarme, appeler les secours, préciser lieu, produit, victimes, accès.

3

Évacuer

Guider vers le point de rassemblement ; contrôler les zones, sans retour en arrière.

4

Intervenir

Uniquement si formé, feu naissant, moyen adapté et chemin de repli disponible.

Références / réglementation / recommandations

Code du travail — incendie

- **R.4227-28 à R.4227-33** : moyens d'extinction, signalisation, accessibilité.
- **R.4227-37 à R.4227-39** : consigne incendie, exercices, essais et registre.
- **INRS — Incendie au travail** : réglementation et textes de référence.

Code du travail — ATEX

- **R.4227-44** : empêcher l'ATEX, éviter l'inflammation, atténuer les effets.
- **R.4227-50** : subdivision des emplacements en zones ATEX.
- **R.4227-52** : DRPCE intégré au DUERP et contenu attendu.

Recommandations INRS

- **Explosion / ATEX** : obligations employeur, zonage, DRPCE, organisation.
- **Zonage et marquage ATEX** : zones 0/1/2 et 20/21/22, matériel adapté.

À vérifier selon établissement

- Règlement ERP, Code de l'environnement / ICPE, règles APSAD, assureur.
- Plans de prévention, protocole chargement-déchargement, permis de feu, consignes site.
- Sources légales et institutionnelles vérifiées au 12/06/2026.